

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans le 19 février 2025

### **ADMR "Les Maisonnées" : garantir la continuité de prise en charge des résidents et rétablir la situation de l'établissement**

L'Association ADMR "Les Maisonnées", qui accompagne des adultes autistes, fait face à d'importantes difficultés financières et sociales ayant entraîné un mouvement de grève très suivi depuis le 11 février 2025. L'ARS Centre-Val de Loire veille à la continuité des soins et au rétablissement d'une situation stable au sein des établissements, autant pour ses résidents que pour ses salariés.

#### **Une situation financière complexe**

L'association ADMR "Les Maisonnées" présente un déficit financier important sur les années 2023 et 2024. Pour en comprendre les raisons et accompagner au mieux l'établissement, l'ARS a effectué un contrôle financier. Ce contrôle a relevé des anomalies comptables qui vont être corrigées, et une augmentation des charges de remplacement de personnels. Il a aussi mis en évidence que l'établissement a versé aux salariés une prime (prime créée par le Ségur médico-social) alors que la revalorisation correspondante avait déjà été assurée par la convention collective dont cet établissement dépend. Les deux mesures n'étaient pas cumulables. Cette prime supplémentaire ainsi versée et pour laquelle l'établissement n'a pas pu recevoir les financements compte tenu de son caractère irrégulier, explique en grande partie le déficit cumulé de 600 000 € pour les établissements. Un tel déséquilibre n'est pas soutenable dans la durée et nécessite des mesures correctives.

#### **Maintenir la qualité des soins et la sécurité des résidents et trouver une solution pour l'avenir de l'établissement et de ses salariés**

Dans le contexte du mouvement social en cours, et afin d'assurer la sécurité des résidents du foyer d'accueil médicalisé (FAM) et de la maison d'accueil spécialisée (MAS), l'ARS Centre-Val de Loire a dû prendre des mesures exceptionnelles de réquisitions de personnels grévistes, lesquelles ont été signées par le préfet.

L'ARS Centre-Val de Loire a été destinataire d'une proposition de plan de redressement et l'étudie attentivement. Elle est aux côtés de l'établissement pour construire des solutions durables, respectueuses de la réglementation et en mesure d'assurer les meilleurs soins pour les personnes vulnérables que les équipes de l'ADMR accompagnent au quotidien avec professionnalisme.

Contact presse ARS Centre-Val de Loire  
Mathieu MERCIER, Responsable communication  
Tél. : 02 38 77 31 23 / [ars-cvl-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-cvl-presse@ars.sante.fr)